



PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 9 septembre 2025 à 18h à Phalempin

- Présents : Mme COESTIER E. - HEMBERT S. - LENGLET S.
MM. DA COSTA D. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - LEPRETRE G. (en visio)
MERLIOT P. – VANHAMME B. – VERKINDT B. - WAVELET J.
- Excusés : M. LY SIN CHENG JM. - TARTARE JM.
Mme LEFEBVRE N.
- Invités : MM. D'HALLUIN O. - DENEUX J. - DORMIEU M. - GIORGUITTI T. – VANDAMME G.
WEBER M.- C.JARDIN

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus et donne des nouvelles de l'état de santé de Jean-Michel LY SIN CHENG.

Il accueille également Ghislaine VANDAMME qui a été élue lors de l'assemblée générale de juin dernier à BAPAUME. Ghislaine se présente et explique son parcours.

Paul MERLIOT présente également Clémence JARDIN qui a été recrutée en tant que CT en remplacement de Benjamin BERKANI sur le pôle de Wattignies.

Paul MERLIOT annonce le départ de Mathieu HOSSELET qui rejoint la FFBB au service HNO et s'occupera des arbitres de NM1. Bastien CARTIGNY reprend les missions de Mathieu tout en gardant la responsabilité de la gestion du dossier des écoles d'arbitrage. Deux vacataires, Alexandre MARET et Flavien BRIQUET s'occuperont respectivement du groupe potentiel et de la formation régionale.

Il ajoute que Michel DORMIEU fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} novembre 2025. Olivier DERUWEZ lui succèdera sur le poste de directeur territorial à partir du 3 novembre 2025. Lors du prochain comité directeur, Paul MERLIOT proposera que Christel BRANDT succède à Olivier en tant que secrétaire générale.

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès de Claudine BLONDELLE (épouse de Jean-Jacques BLONDELLE), de la maman de Daniel MOLLET et de Pierre RABIN (ancien président du COB).

➔ ***Les élus adressent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs amis.***

Lundi 1^{er} septembre a eu lieu l'inauguration du nouveau véhicule 9 places en présence de Monsieur SILLANI, vice-président du Conseil Régional et de Madame PLUSS adjointe au maire de Phalempin.

Paul MERLIOT ajoute qu'un contrôle URSSAF sera réalisé le 27 octobre.

Il ajoute que la subvention ANS PSF 2025 s'élève à 21 000 € (soit -39 % par rapport à la saison précédente).

Extension du siège : les travaux vont débuter le 1^{er} octobre 2025.

Le forum RSO aura lieu le 18 octobre au Novotel Lesquin avec 4 thèmes : Fair-Play/Incivilités, Violence et discrimination, Labels citoyens FFBB/MAIF et Eco-responsabilité. Paul MERLIOT ajoute qu'il est toujours possible de s'y inscrire et que tous les frais sont pris en charge par la Ligue.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Olivier DERUWEZ informe que l'Agence Nationale du Sport nous a attribué une subvention de 21 000 €. Pour rappel, nous avons obtenu 35 000 € l'année dernière, cela représente une baisse très importante de 39%. Nous avons demandé des explications aux services de la FFBB afin de connaître les raisons de cette baisse et éventuellement pouvoir corriger les choses pour l'année prochaine.

Olivier DERUWEZ ajoute que les statuts modifiés, la nouvelle composition du comité directeur et le PV de l'AG 2025 ont été transmis en préfecture.

DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU

Michel DORMIEU informe qu'au niveau des services civiques, la Ligue a reçu 136 demandes de missions de la part des clubs. 50 missions (de 7 mois au lieu de 8 mois) ont été octroyées par l'ANS. En collaboration avec la FFBB, la Ligue a décidé de privilégier principalement les primo demandeurs. La plupart des clubs sont dans la phase de constitution des contrats des jeunes. Ces contrats doivent être bouclés pour le 7 octobre prochain (échéance de l'agrément triennal de la FFBB). La ligue est en soutien des clubs pour l'élaboration de ces contrats sur la plateforme Elisa. Une Visio est prévue mardi prochain avec l'ensemble des clubs concernés.

La phase d'évaluation des comptes-rendus financiers ANS 2024 est en cours. Au niveau national, il est à noter que 42 clubs n'ont pas fait ce CRF (1 club pour les HDF) et devront donc rembourser leur subvention 2024.

La campagne Téléthon/Ludopital 2024/2025 sera relancée prochainement.

IRFBB – M. WEBER

BPJEPS :

Sur la promotion 2024-2025, 42 apprentis ont obtenu leur diplôme BPJEPS (sur 54)

La promotion 2025-2026 compte 45 apprentis répartis sur trois sites (Phalempin, Saint-Quentin et Calais). La session de Liévin a été supprimée et la session de Saint-Quentin a été rattachée au CFA de la FFBB.

- **Rentrée et séminaire de rentrée :**

La première journée de rentrée s'est faite au parc d'Olhain avec présentation du cadre et du fonctionnement de la formation, et activités de cohésion avec l'ensemble des apprentis. La semaine suivante, ils ont tous été réunis au Novotel de Lesquin, définition du cadre dans leurs structures et partage d'expérience de deux anciens BPJEPS.

- **Projet de mobilité européenne :**

Un projet de mobilité en Slovénie est prévu pour février. Ludovic PUIGCERBER en assure l'organisation, en collaboration avec le CFA Normandie. Dans ce cadre, visite de repérage de trois jours à Ljubljana au mois d'octobre sera effectuée afin de rencontrer les interlocuteurs locaux, de visiter les options d'hébergement et de préparer les missions pour chacun des apprentis (immersion dans le fonctionnement de la fédération slovène de basket, animations dans les clubs et écoles, visites de plusieurs clubs de Ljubljana).

- **Visioconférence avec les maîtres d'apprentissage :**

Le 8 septembre, une visioconférence organisée par Rémi DUSSART a présenté le cadre de la formation aux maîtres d'apprentissage et Président/référent pédagogique de chaque apprenti. Une trentaine de participants seulement étaient présents (sur 80). Une vigilance particulière sera portée aux maîtres d'apprentissage/ Président absents afin de s'assurer du bon suivi des apprentis dans leurs clubs

CPMS :

Le 26 aout, un moment convivial a marqué la fin de l'année pour la promotion 2024-2025. Au total, 13 apprentis (sur 16) ont obtenu leur diplôme.

Nouvelle promotion : la formation d'apprentissage CPMS, en collaboration avec le CFA FFBB et Pikango, repart avec une promotion de 14 apprentis, tous issus du BPJEPS 2025-2026. Même fonctionnement : cours tous les mardis en présentiel au siège de la ligue à Phalempin et le reste du temps en club.

DETB :

Lancement des sessions 2025-2026 : les premières sessions DETB ont été mises en ligne sur le site de la Ligue et sont ouvertes à l'inscription. Certaines débiteront dès la fin du mois de septembre.

Brevets fédéraux :

Lancement sessions 2025-2026 : les premières sessions des Brevets fédéraux sont publiées sur le site internet de la Ligue et sont ouvertes aux clubs.

Micro-basket :

Programme à venir : le programme de formation Micro-basket 2025-2026 devrait être publié dans les semaines ou mois qui suivent.

COMMISSION SPORTIVE – D. DA COSTA

STATUT ENTRAINEUR

PENALITES FINANCIERES SAISON 2024 / 2025

BC BAILLEULOIS

* Mail du Président 16 juillet 2025 (facture du 10 juin 2025) concernant une pénalité financière de 150€ :

« C'était la première saison en région et il se peut que nous n'ayons pas rempli toutes les exigences liées à ce niveau. Je vous mets en pièce jointe la facture, et après avoir questionné l'entraîneur il m'a envoyé le diplôme qu'il a passé cette saison »

Il est rappelé que TOUS les entraîneurs inscrits dans le staff technique doivent répondre favorablement à des actions de revalidation pour être comptabilisés. Ils doivent abonder suffisamment leur Compte de Revalidation (CPR).

Un mail a été envoyé aux clubs non en règle dont le BC BAILLEULOIS en date du 14 février 2025.

- **Maintien de la pénalité.**

LILLE METROPOLE BC

* Mail le 17 juillet 2025 (facture du 10 juin 2025) concernant une pénalité financière de 225 € :

« entraîneur déclaré sur les RMU20 ELITE qui n'est jamais arrivé au LMBC, il n'a donc pas pu faire sa revalidation »

Un mail a été envoyé aux clubs non en règle dont LILLE METROPOLE BC en date du 17 février 2025 et aucun changement n'a été fait auprès du secrétariat

- **Maintien de la pénalité**

DOUAI BF

* Mail de la Présidente le 11 juillet 2025 (facture du 11 mars 2025) concernant une pénalité de 200€ en PNF pour absence de l'entraîneur déclaré.

« suite à l'obtention en juin du DETB de notre entraîneur adjoint, nous sollicitons l'indulgence de la Ligue pour cette pénalité pour l'unique absence de l'entraîneur principal cette saison »

Cette pénalité concerne la journée du 26 janvier 2025.

➤ **Maintien de la pénalité**

LAMBERSART BLM

* Mail le 03 juillet 2025 (facture du 30 juin 2025) concernant les absences pour leur entraîneur principal en RF3 du 16 mars au 11 mai 2025.

« est-ce possible de revenir sur les pénalités ? l'entraîneur m'a envoyé ses derniers arrêts »

➤ **Maintien de la pénalité**

PENALITES FINANCIERES nouvelle SAISON 2025 / 2026

BC ST NICOLAS ARRAS

* Mail du Président le 08 juillet 2025 demandant une dispense des pénalités financières pour leur entraîneur PNM en formation DETB dès la rentrée en septembre.

« Dans le cadre de la montée de notre équipe senior masculine au niveau Pré-National pour la saison 2025-2026, nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux obligations réglementaires, notamment celles de l'article 12 du règlement sportif PNM, relatives à la qualification des entraîneurs.

À ce titre, nous vous informons que :

- Grégory au club depuis près de 30 ans et entraîneur de l'équipe R3 puis R2, diplômé EJ, a engagé une demande d'équivalence dans le but d'intégrer la formation DETB dès septembre 2025. Cette formation sera suivie sur deux années, pour raisons professionnelles et personnelles. Conformément aux dispositions prévues, les modules CS1 et CS2 lui seront validés dès son inscription.

- Bruno nouvellement arrivé au club en mai 2025, a débuté son DETB en 2024. Il a déjà validé le module 1, est inscrit pour le module 2, et est en attente d'une date pour passer le module 4.

L'implication de ces deux techniciens, et l'engagement clair du club à respecter les exigences fédérales, démontrent notre volonté ferme de conformité avec le cadre réglementaire.

L'entraîneur principal de l'équipe serait Bruno, avec entraîneur adjoint Grégory.

En conséquence, et au vu de leur formation en cours, nous sollicitons votre bienveillance pour accorder une dispense des pénalités financières de 200 € par rencontre, prévues en cas de non-respect du niveau de qualification requis.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou transmission de pièces justificatives (attestations de formation, inscription aux modules, etc.). »

➤ **Les pénalités financières sont maintenues.**

ST AMAND PH

* Mail d'une joueuse de CO TRITH mutée à ST AMAND PH : *« Je sollicite de votre bienveillance et votre indulgence au sujet de ma licence 2025-2026:*

Le 6 juin 2025, j'ai signifié au club de l'Union Saint-Amand Porte du Hainaut que je souhaitais jouer dans leur équipe seniors féminine 3 qui devait évoluer en R2 HDF pour cette prochaine saison.

Le club m'a bien envoyé de suite le lien FFBB mais celui-ci est arrivé dans mes spams.

J'ai rencontré beaucoup de soucis personnels durant ce mois de juin qui ne m'ont pas focalisé sur la validation de ma mutation au 30/06 dernier délai.

Le 3 juillet, le club m'a alerté me demandant de faire le nécessaire, ce que j'ai fait immédiatement.

Je suis donc bien licenciée pour la prochaine saison en JC2, hors entre temps, l'équipe dans laquelle je dois évoluer s'est vu proposer de monter en R1 PNF.

Étant hors délai, je ne peux donc plus évoluer et pratiquer mon sport.

Je vous avoue être très désemparée d'autant que je suis étudiante en STAPS et que le sport, le basket occupe une place très importante dans ma vie de jeune femme!

Je n'ose imaginer à 21 ans, ne pouvoir jouer cette saison, au niveau de compétition qui me convient.

Je suis consciente que la faute me revient totalement mais des faits de vie très compliqués en juin et la montée inattendue de mon équipe, me privent de pratiquer mon sport.

Aussi, avec toute ma gratitude par avance, serait-il possible de bénéficier d'une indulgence exceptionnelle et d'être validée JC1?

Je ne serais pas en mesure de produire un justificatif de changement de domicile sur un rayon de 50km puisque je vis encore chez mes parents à Escaudain distante de 17km de Saint-Amand les Eaux. »

Réponse du service Qualification CD59 : « Les règles sont spécifiques aux championnats de France ou qualificatifs et donc les règles sont régies par la FFBB et doivent être appliquées par nous.

Nous avons pourtant rappelé aux clubs à plusieurs reprises l'importance de la date de démission de leur licencié pour les équipes évoluant en championnat de France ou qualificatifs

Pour ceux ayant mutés après le 30/06, les licenciés devront justifier d'un déménagement ainsi que d'un motif de celui-ci, changement situation professionnelle (contrat de travail) »

La Commission régionale 5x5 précise qu'elle a proposée à l'équipe de ST AMAND une montée en PNF en date du 10 juillet 2025.

Le service juridique fédéral lui a répondu que le championnat de PNF était organisé par la Ligue régionale, qu'il convient d'obtenir leur avis pour transmettre la demande accompagnée de cet avis à la Commission Fédérale pour obtenir son avis.

Décision Bureau : Compte tenu de la date tardive du repêchage du club de Saint Amand, la commission sportive donne un avis favorable à la qualification de la licence en 1C.

COUPES TERRITORIALES QUALIFICATIVES aux Trophées COUPE DE France SENIORS MASCULINS et FEMININS / COUPE DE France JEUNES

JEUNES MASCULINS

1^{ER} TOUR – Samedi 06 septembre 2025

N°1	BC OYE PLAGE +7 (DPT)	/	O. GDE SYNTHÉ (REG)
N°	BAC MONS EN BAROEUL +7 (DPT)	/	CTC JGT USR (REG)

JEUNES FEMININS

1^{ER} TOUR – Dimanche 07 septembre 2025

N°1	LINSELLES BASKET +7 (DPT)	/	NEUVILLE EN FERRAIN PP (REG)
-----	---------------------------	---	------------------------------

SENIORS MASCULINS

DATE ET HORAIRE	EQUIPES	H	EQUIPES
06/09/2025 - 20H00	JBC AUBY (ADEP)	+14	BC LESQUIN (AREG)
06/09/2025 - 20H00	BASKET CLUB HORNAING (ADEP)	+21	BC ST NICOLAS ARRAS (PNM)
07/09/2025 - 15H30	AULNOY VALENCIENNES (AREG)	+21	SQBB-JSC (ESPOIRS PROA)
07/09/2025 - 15H30	AL COUDEKERQUE BRANCHE (AREG)	+21	BCM GRAVELINES GRAND FORT (ESPOIRS PRO A)
06/09/2025 - 20H00	CYSOING SAINGHIN BOUVINES BASKET (PRM)	+21	JF LAMBERSART (NM3)
06/09/2025 - 20H00	LA MADELEINE ROSTAND CLUB (AREG)	+14	US RONCQ (NM3)
06/09/2025 - 20H00	AO ST MARTIN-LEZ-TATINGHEM (PNM)	+14	BASKET CLUB ARDRES (NM2)
06/09/2025 - 20H00	ES HENIN BEAUMONT (AREG)	+21	TOURCOING SM (NM2)
06/09/2025 - 20H00	BC OYE PLAGE (ADEP)	+14	AL COQUELLES (AREG)
06/09/2025 - 20H00	BB SANTES (AREG)	+7	BS BETHUNOIS (PNM)

SENIORS FEMININS

DATE ET HORAIRE	EQUIPES	H	EQUIPES
13/09/2025 - 20H00	FERRIEROIS BC (ADEP)	+21	US MAUBEUGE (PNF)
13/09/2025 - 20H00	HORNAINGEOIS BC (ADEP)	+14	AULNOY VALENCIENNES (AREG)
13/09/2025 - 20H00	LINSELLES BASKET (ADEP)	+28	ARRAS PAYS D'ARTOIS FEMININ (NF3)
13/09/2025 - 20H00	RONCHIN BC (AREG)	+21	BC ESTAIRES (NF2)

COMMISSION DES OFFICIELS – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE a transmis un bilan des recyclages arbitres et OTM :

ARBITRES

Les séances de recyclages ont eu lieu les 30 et 31 août 2025 sur divers sites (remerciements aux villes et clubs de Calais, Haulchin, Phalempin et Nogent sur Oise pour la mise à disposition de leurs équipements)

Lors de ces journées ont eu lieu les tests théoriques et physiques, un atelier sur le marcher, la gestion d'une rencontre et divers points particuliers ont été rappelés.

Voici les résultats par site :

	Inscrits	Validés	Echecs QCM	Echecs Luc Léger	Rattrapage	En attente
R1	25	21		1	2	1
R2	29	24		1	1	3
R3	38	29	3	2	3	1
STAGIAIRES	37	25		3	4	5
CRJ	59	44	1	3	3	8
Total	188	143	4	10	13	18

Soit 143 arbitres régionaux pouvant officier.

Le rattrapage est programmé le dimanche 21 septembre.

Au niveau fédéral, le recyclage arbitres a eu lieu à Wattignies les 6 et 7 septembre.

En ce qui concerne les championnats jeunes, Jean-Michel TARTARE ajoute que grâce aux matchs décalés le mercredi, la quasi-totalité des rencontres de brassage seront couverts.

A noter également que Christopher LEMAIRE a été nommé arbitre FIBA au mois de juillet, que Flavien BRIQUET accède à l'Elite 2 (ex PROB) et que Robin LAVECOT accède à la NMI.

Paul MERLIOT félicite ces 3 arbitres pour ces belles promotions qui font honneur à l'arbitrage des Hauts de France et à sa formation.

OTM

Les séances ont eu lieu le 7 septembre sur les sites de Phalempin, Calais, Denain et St Quentin (merci aux collectivités ayant mis à disposition leurs salles).

La session de rattrapage est programmée le dimanche 28 septembre.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT informe que la commission va devoir gérer les 6 premiers dossiers de faute techniques qui ont été infligées sur ce seul week-end.

COMMISSION TECHNIQUE – J. WAVELET

Intervention de Thomas GIORGUITI

Les deux pôles ont repris le 25 août avec la semaine d'intégration. Merci à Nathalie BARBRY et Paul MERLIOT pour leur présence.

Le fonctionnement des deux pôles a été revu à la suite du départ de Benjamin BERKANI et du recrutement de Clémence JARDIN :

- Wattignies : coordonnateur et responsable secteur féminin : Nicolas SALLES ; responsable secteur masculin : Rémi DELROT ; assistante pôle : Clémence JARDIN.
- Amiens : coordonnateur et responsable secteur féminin : Thibaut VANBESELAERE ; responsable secteur masculin : Yohann DUDEBOUT ; assistant pôle : Antoine SERGENT.

Des avertissements ont déjà été envoyés à plusieurs pensionnaires du pôle de Wattignies.

Le 1^{er} séminaire des entraîneurs UI5 Elite a eu lieu le 6 septembre.

Vincent FAUCHE sera le parrain de la promotion 2025-2026 des pôles espoirs de la Ligue.

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Les candidats DETB qui arrivent d'autres Ligues seront accueillis mais leur frais d'inscriptions seront majorés (montant à déterminer).

Des discussions sont en cours avec le CD59 et le CD62 sur le fonctionnement et les prises en charge des différentes formations.

U15 Elite : il y a en ce moment à la FFBB une réflexion pour modifier la formule de championnat et la méthode de sélection des équipes.

Olivier D'HALLUIN remercie Monique LEIGNEL, Elizabeth COESTIER et Pierre NYS pour leur présence ce dimanche à Longueau pour la revalidation des entraîneurs.

COMMISSION 3x3 – S. LENGLET

Séverine LENGLET fait un bilan de la fin de la saison dernière : Open Plus Junior League : 3 équipes se sont qualifiées à l'Open de France.

La préparation de l'Open Rose (U15 et U18) est en cours. Il est programmé le 25 octobre à Templeuve avec la présence de la Ligue contre le cancer.

La Ligue organisera à nouveau un Open Plus Super League les 6 et 7 juin 2026 à Verquin. L'Open Ch'ti se tiendra le même week-end (5 juin).

Intervention de Christian DEVOS

Christian DEVOS déplore les résultats estivaux des équipes de France et souligne qu'il faudrait insister sur les aspects collectifs lors de la formation des jeunes joueurs.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME a reçu :

- 42 220 € de la part de Kalisport pour les formations DETB
- 17 870 € de la part de Kalisport pour les revalidations des entraîneurs
- 2 880 € de la part de Ros Digital (avoir photocopieurs)
- 15 000 € de la part du Conseil Régional pour l'aide à l'achat du minibus
- 13 995 € d'intérêts pour les comptes de dépôt à terme

Il a payé :

- 325 494 € à la FFBB pour le solde des licences 2024-2025
- 2 500 € à la mairie de Bapaume pour la location de la salle pour l'AG 2025
- 3 900 € à M. LAGACHE pour le rapport du commissaire aux comptes

Il informe que les montants trop perçus de la péréquation 2024-2025 (-62 111 €) ont été remboursés aux clubs.

Les prélèvements des polistes de Wattignies ont été programmés.

La Ligue a souscrit des comptes de dépôts à terme :

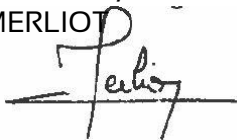
- En juin :
 - o 200 000 € pour 2 ans à 2.70 %
 - o 200 000 € pour 3 ans à 3.60 %
 - o 200 000 € pour 5 ans à 4.70 %
- En août :
 - o 100 000 € pour 2 ans à 2.70 %
 - o 100 000 € pour 3 ans à 3.70 %

Trois clubs n'ont pas encore payé des factures pour la saison 2024-2025 pour un montant de 360 €.

Bertrand VANHAMME demande aux nouveaux élus et salariés de bien vouloir lui transmettre une copie de la carte grise de leur véhicule afin de pouvoir leur rembourser d'éventuels frais de déplacement.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 20h.

Le Président,
P. MERLIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Merliot', written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'O. Deruwez', written over a horizontal line.